



**DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 09-2024

Sur convocation en date du vingt-sept mars deux mille vingt-quatre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le neuf avril deux mille vingt-quatre, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
 Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
 Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Jenny
 COELHO, Monique LAFAY, Laurence MICHAUD et Marie-Rose RUDE.
 Messieurs Yannick JANNIN, Philippe PAIN, Jean-Claude ROZIER et Monsieur Jean-Claude
 RUDE

Absent :

Absent excusé : Monsieur Michel MERCIER

Procuration : Monsieur Daniel BUFFY donne pouvoir à Madame Marie-Rose RUDE

Monsieur Philippe PAIN est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Objet : Budget Primitif 2024

Sur proposition de Monsieur le président, les membres du Conseil d'Administration, APPROUVENT à l'unanimité le projet de budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- dépenses de fonctionnement 11 642,00 €
- recettes de fonctionnement 11 642,00 €

Fait et délibéré en Mairie,

Le 09 avril 2024

Le Président,

Christian BERNIGAUD

Le secrétaire de séance

Philippe PAIN

